



**Convention sur la
diversité biologique**

Distr.

PRÉLIMINAIRE NON ÉDITÉE

CBD/COP/15/5

13 octobre 2021

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE

Quinzième réunion, (partie I)

Kunming, Chine, 11-15 octobre 2021

et 25 avril au 8 mai 2022

**RAPPORT SUR LE SEGMENT DE HAUT NIVEAU
12–13 OCTOBRE 2021**

A. Introduction

1. Un segment de haut niveau de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, de la dixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et de la quatrième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatifs à la Convention sur la diversité biologique, qui a inclus un Sommet des dirigeants et un segment ministériel, s'est déroulé les 12 et 13 octobre 2021. Ont participé à ce segment de haut niveau, ayant pour thème « Vers une civilisation écologique : Bâtir un avenir collectif pour toute vie sur Terre », des dirigeants des Parties, le Secrétaire général des Nations Unies, des ministres de l'environnement et d'autres ministres et ambassadeurs, d'autres chefs de délégation et ministres, ainsi que des représentants d'organisations nationales et internationales, d'autorités locales et de gouvernements infranationaux, du secteur privé, de peuples autochtones et de communautés locales, de la société civile et de la jeunesse. En raison de la pandémie en cours de la maladie du coronavirus (COVID-19), le segment de haut niveau s'est tenu principalement en ligne, avec une participation limitée en personne à Kunming (Chine).

2. Le présent rapport a été élaboré par le Président de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, en sa qualité de Président du segment de haut niveau, avec l'appui du Secrétariat.

B. Sommet des dirigeants

3. Le Sommet des dirigeants a été présenté par M. Han Zheng, Vice-président du Conseil d'État [à compléter]

4. Le discours liminaire a été prononcé par M. Xi Jinping, Président de la Chine, suivi de déclarations faites par M. Vladimir Putin, Président de la Fédération de Russie; M. Abdel Fattah El Sisi, Président de l'Égypte; M. Recep Tayyip Erdogan, Président de la Turquie; M. Emmanuel Macron, Président de la France; M. Carlos Alvarado Quesada, Président du Costa Rica; M. Sadyr Japarov, Président du Kirghizistan; M. James Marape, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée; le Prince Charles ; et M. Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies.

5. Dans son discours liminaire, le Président Xi [à compléter]

6. Dans leurs déclarations, les autres dirigeants [à compléter].

7. Le Secrétaire général, M. Antonio Guterres, a remercié la Chine d'avoir convoqué et accueilli la conférence et promu le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. L'expérience de deux siècles de combustion de combustibles fossiles, de destruction des forêts, des régions sauvages et des océans, et de dégradation des terres, s'est révélée catastrophique ; l'interférence inconsidérée de l'humanité avec la nature laissera une trace indélébile, tout comme les traces des extinctions précédentes sont encore visibles aujourd'hui. L'humanité est déjà bien engagée dans l'extinction de l'Anthropocène, avec un taux de disparition des espèces de dizaines à centaines de fois supérieur à la moyenne des 10 derniers millions d'années. Ce rythme s'accélère, plus d'un million d'espèces de végétaux et d'animaux étant menacées d'extinction, souvent en quelques décennies. Les dommages causés ont déjà affecté la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes, contribuant à la faim, aux maladies et au chômage, les peuples autochtones et d'autres groupes vulnérables étant les plus touchés. Un effondrement des écosystèmes pourrait coûter près de trois mille milliards de dollars par an, les pays les plus pauvres et les plus endettés en subiraient les plus grandes répercussions.

8. Le monde doit inverser sa trajectoire ; il est en train de perdre une guerre suicidaire contre la nature. Avec les prochaines négociations sur le climat, la quinzième réunion de la Conférence des Parties constitue la dernière chance de jeter les bases d'un accord de paix permanent avec la nature. Un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, ambitieux et efficace, doté d'objectifs et de jalons clairs, devrait fonctionner en synergie avec l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'autres accords multilatéraux, afin de mener des actions audacieuses dans cinq domaines. Le cadre de l'après-2020 doit soutenir le droit légal de tous les peuples, partout, à un environnement sain, y compris les droits des peuples autochtones qui sont les gardiens de la biodiversité. Il doit soutenir les politiques et programmes nationaux qui luttent contre les facteurs de perte de biodiversité, en particulier la consommation et la production non durables. Il doit transformer les systèmes comptables nationaux et mondiaux afin qu'ils reflètent le coût réel des activités économiques, y compris leur impact sur la nature et le climat. Il doit fournir aux pays en développement un ensemble de mesures de soutien comprenant des ressources financières importantes et des transferts de technologies. Enfin, il convient de mettre fin aux subventions perverses, notamment celles accordées à l'agriculture, qui rendent rentables les atteintes à la nature et la pollution de l'environnement ; ces fonds doivent être réorientés vers la réparation des dommages déjà causés. Les mesures prises dans ces cinq domaines vont bien au-delà de la biodiversité et contribuent à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les jeunes sont sur le point de devenir les grands perdants de la dévastation des milieux naturels et de la disparition des espèces ; ils réclament un changement et se mobilisent en faveur d'un avenir durable pour tous, et il est urgent de prendre des mesures audacieuses et ambitieuses pour l'avenir de toutes les générations à venir.

C. Déclarations liminaires

9. Le segment de haut niveau était présidé par M. Runqiu Huang, Ministre de l'Écologie et de l'Environnement de la Chine, Président de la quinzième réunion de la Conférence des Parties, qui a déclaré la réunion ouverte à 15h55¹, le 12 octobre 2021. Souhaitant la bienvenue aux participants, M. Huang s'est fait l'écho de l'allocation du Président Xi lors du Sommet des dirigeants, qui s'est tenu immédiatement avant l'ouverture du segment de haut niveau, et il a exhorté tous les délégués à faire preuve de volonté politique et à augmenter l'élan pour que la protection de la biodiversité représente une partie importante des initiatives en matière de conservation. En tant que premier accord mondial sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, la Convention sur la diversité biologique a joué un rôle important dans le processus mondial de conservation de la biodiversité au cours des 29 années écoulées depuis son adoption. Pourtant, l'extinction des espèces continue de s'accélérer, et l'appauvrissement de la biodiversité et la détérioration des écosystèmes présentent des risques substantiels pour la survie des êtres humains et le développement ; et aujourd'hui, l'apparition soudaine de la pandémie de COVID-19 a ravagé la planète, plongé l'économie mondiale dans une profonde récession, et conduit à des crises sans précédent. Rappelant que le but du segment de haut niveau est d'élever les aspirations politiques et de créer un puissant élan

¹ Tous les horaires fournis dans le présent rapport indiquent l'heure locale en Chine (UTC+8).

politique, M. Huang a invité tous les participants à exprimer leurs points de vue de manière franche, à partager leurs pensées et à déployer des efforts communs pour assurer le succès de la réunion.

10. Des déclarations liminaires ont été faites également par Mme Inger Andersen, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et par Mme Elizabeth Maruma Mrema, Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique.

11. Mme Anderson a remercié le Gouvernement chinois et le Secrétariat pour leur engagement à faire en sorte que la conférence ait bien lieu, malgré les nombreux défis posés par la pandémie. La conférence a une valeur historique et ses résultats entreront dans l'histoire. Les Objectifs de développement durable, notamment ceux qui visent l'élimination de la faim et de la pauvreté, sont tributaires d'une biodiversité et d'un stock de capital naturel à un niveau 80% plus élevé que les niveaux actuels. C'est la survie d'autres espèces et l'avenir de millions de personnes et d'économies et d'entreprises qui sont en jeu.

12. Mme Anderson a indiqué que le projet de Déclaration de Kunming montre que les Parties comprennent l'échelle et l'ampleur de la tâche à accomplir, et qu'elles sont prêtes à accroître leur ambition et leur action. Cependant, une fois qu'il sera adopté, le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 devra être mis en œuvre dans le contexte d'un changement culturel plus large, et en comprenant bien qu'un avenir positif pour la nature dépendra des ambitions et des actions prises pour chacun de ses éléments. Chaque engagement devra être corroboré par des politiques générales, des législations et des mesures d'application qui utilisent une approche à l'échelle de l'ensemble du gouvernement, conçue pour combattre les moteurs de l'appauvrissement de la biodiversité. Au sein du système des Nations Unies, les trois Conventions de Rio, qui couvrent le climat, la biodiversité et les terres, sont indivisibles et ont besoin d'une approche commune concernant la biodiversité, sur laquelle le PNUE travaille actuellement, avec le soutien appuyé du Secrétaire général. Il convient aussi de combler le déficit de ressources financières, en réduisant l'utilisation nocive des ressources financières, en réorientant les flux financiers pour les aligner sur la nature, en transformant les systèmes de comptabilité nationaux et mondiaux pour tenir compte du coût véritable de la nature dans les activités économiques, en générant des nouvelles ressources financières internationales et nationales, et en augmentant l'efficacité de l'utilisation des ressources existantes. En gardant ce but à l'esprit, le PNUE, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vont accélérer leur soutien pour permettre aux pays d'entreprendre rapidement des actions lorsque le nouveau cadre sera adopté. D'autre part, des réformes sont nécessaires pour garantir des économies circulaires et cesser l'utilisation non durable des ressources naturelles. De même, le droit à un environnement sain, réaffirmé récemment par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, doit être reconnu, et les droits des peuples autochtones et des communautés locales doivent être protégés, tout ceci nécessitant une volonté politique, des ressources et des capacités, une lutte contre les intérêts particuliers et d'autres obstacles empêchant d'agir, et en faisant preuve d'une véritable transparence et responsabilité concernant les engagements nationaux et internationaux.

13. Mme Anderson a fait savoir également que la conférence en cours, ainsi que la conférence de Glasgow sur le climat, donnent l'occasion de changer de cap et de convenir d'un chemin pour « le monde que nous voulons ». Les Parties sont priées instamment de faire en sorte que la conférence entre dans l'histoire comme le moment où les sociétés et les économies ont été placées sur le chemin du rétablissement de la biodiversité, dont dépend toute l'humanité.

14. Dans son allocution, Mme Mrema s'est fait l'écho de nombreux messages de Mme Anderson. Elle a commencé par rappeler que 2020, une année de perturbations, a amplifié la conscience des urgences écologiques, sociales et économiques interconnectées, a mis en évidence les risques systémiques présentés par l'assaut des populations à l'encontre de la nature, et a souligné le besoin d'une action urgente pour mettre un terme aux changements climatiques, à la dégradation des terres et à l'appauvrissement de la biodiversité. Le Secrétaire général, dans son allocution sur l'état de la planète, a déclaré que « le rétablissement post-COVID et la réparation de notre planète peuvent être considérés comme les deux faces d'une même médaille » et, au Sommet des dirigeants tout juste achevé, il a relié ce sentiment au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et a demandé aux pays une ambition claire, une action et une

responsabilité concernant la biodiversité. En prenant note du fait que la nature et ses contributions vitales aux populations connaissent une détérioration partout dans le monde, à une rapidité et une échelle sans précédent dans l'histoire de l'humanité, Mme Mrema a mis en avant les principales conclusions d'une récente évaluation mondiale, notamment le fait que les trois-quarts de la surface terrestre sont substantiellement dégradées, qu'un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction, et que 14 contributions sur un total de 18 contributions de la nature aux populations sont en déclin. Elle a réaffirmé le rôle crucial de la nature dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a demandé aux pays d'effectuer des changements transformateurs, comprenant des niveaux d'ambition sans précédent, afin de placer la biodiversité au centre de toute activité humaine.

15. Se félicitant des engagements annoncés lors du Sommet des dirigeants, Mme Mrema a mis en avant l'allocution du Président Xi portant sur la civilisation écologique, et elle a remercié le Gouvernement chinois pour son leadership dans le renforcement de la coopération multilatérale sur la gouvernance mondiale de la biodiversité, et la mise en place et la contribution au Fonds de Kunming pour la biodiversité. Les aspirations des chefs d'Etat en faveur de moyens inclusifs, justes et durables pour la nature et les populations doivent maintenant influencer les négociations sur le nouveau cadre mondial de la biodiversité, et les Ministres sont priés de guider les négociateurs pour concrétiser ces aspirations.

16. Mme Mrema a noté que la science a clairement défini les mesures requises pour placer la biodiversité sur le chemin du rétablissement d'ici à 2030, et l'élan en faveur du programme de la biodiversité s'est sensiblement renforcé; à ce titre, un grand nombre de coalitions, de pays, de peuples autochtones et communautés locales et d'initiatives communautaires publiques et privées ont annoncé des engagements pour gérer différents aspects de la crise de la biodiversité, y compris l'expansion et l'amélioration des aires protégées. Bien que la poursuite de tels travaux soit encouragée, ces initiatives à elles seules ne sont pas suffisantes; en effet, si les moteurs indirects de l'appauvrissement de la biodiversité ne sont pas gérés et si des moyens de mise en œuvre adéquats ne sont pas fournis, alors de tels engagements seront insuffisants et les échecs de la dernière décennie risquent de se reproduire. Pour réaliser les Objectifs de développement durable et éviter des risques substantiels d'appauvrissement de la biodiversité et de dégradation des systèmes qui permettent la vie sur Terre, les engagements doivent être transposés en politiques efficaces et en mesures concrètes pour lutter contre les moteurs de l'appauvrissement de la biodiversité à court terme et pour restaurer la biodiversité à plus long terme. Des mesures planifiées, hiérarchisées et permanentes qui encouragent les partenaires, ainsi que des mesures d'incitation réformées et des ressources mobilisées sont nécessaires pour créer un climat de confiance et obtenir des vrais résultats.

17. Mme Mrema a déclaré que la sauvegarde de la biodiversité constitue la tâche principale de la décennie, et les participants à la conférence ont la responsabilité de faire en sorte qu'un cadre mondial de la biodiversité efficace pour l'après-2020 soit négocié avec succès, et que des mesures soient prises pour le mettre en œuvre. Le cadre fournira des règles pour faire face aux changements dans l'utilisation des terres et des mers, améliorer la conservation et la restauration des écosystèmes, atténuer les changements climatiques, réduire la pollution, contrôler les espèces exotiques envahissantes et prévenir la surexploitation, et devrait renforcer les capacités des peuples autochtones et des communautés locales pour agir, et reconnaître leur statut de gardien de la biodiversité sur leurs terres et territoires traditionnels. Les ministres chargés de l'application de la Convention devraient encourager une approche à l'échelle de l'ensemble du gouvernement, qui définisse les changements par étape nécessaires dans tous les paliers de gouvernement pour transformer les systèmes économiques et financiers, assurer une production et une consommation durables, et réduire les déchets; de même, les secteurs des entreprises et des finances devraient réorienter les flux financiers mondiaux de sorte que les résultats négatifs deviennent des résultats positifs pour la nature, et pour identifier et divulguer leurs dépendances à l'égard de la nature et leurs impacts sur la nature et les risques y relatifs. Cette transition pourrait être soutenue par l'Equipe de travail sur la divulgation financière relative à la nature.

18. Pour conclure, Mme Mrema a demandé aux Parties d'utiliser toutes les occasions pour être courageuses et ambitieuses, et a cité l'écrivain et botaniste allemand Johann Wolfgang von Goethe, disant : « Savoir n'est pas suffisant ; nous devons appliquer. Vouloir n'est pas suffisant ; nous devons faire. »

D. Groupes de discussion modérés

19. Durant la séance plénière d'ouverture du segment de haut niveau, trois discussions de groupe ont eu lieu sur le thème « Vers une civilisation écologique : Bâtir un avenir collectif pour toute vie sur Terre », animés par le Président de la Conférence des Parties. Le premier groupe de discussion a examiné ce que « la civilisation écologique » signifie pour l'alimentation, la santé, les emplois, le commerce et l'éducation; le deuxième groupe de discussion a examiné comment harmoniser les capacités financières et renforcer les capacités pour une civilisation écologique; et le troisième groupe de discussion a examiné comment la promotion d'une action synergique pour la biodiversité, le climat, les terres et les océans pourrait contribuer à la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. A chaque fois, le Président de la Conférence des Parties a présenté le thème et énoncé des questions aux participants.

20. Une présentation d'introduction a été faite par Mme Anne Larigauderie, Secrétaire exécutive de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui a décrit les principales conclusions du Rapport de l'Évaluation mondiale de l'IPBES. Mme Larigauderie, a planté le décor en présentant le *Rapport de l'Évaluation mondiale 2019 de l'IPBES sur la biodiversité et les services écosystémiques* et a souligné le fait que la nature et ses contributions vitales pour les populations se détériorent dans le monde entier à un rythme et à une échelle sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Elle a cité les principales conclusions de l'évaluation mondiale, notamment le fait que les trois quarts de la surface terrestre sont considérablement altérés, qu'un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction et que 14 des 18 contributions que les populations tirent de la nature sont en déclin. Elle a réaffirmé le rôle central de la nature dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a appelé à un changement transformateur avec des niveaux d'ambition sans précédent qui pourrait placer la biodiversité au centre de toutes les activités humaines.

Groupe de discussion 1 : Qu'est-ce que la « civilisation écologique » signifie pour l'alimentation, la santé, les emplois, le commerce et l'éducation ?

21. Les participants au premier groupe de discussion étaient M. Dongyu Qu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Mme Zsuzsanna Jakab, Directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS); Mme Chihoko Asada-Miyakawa, Sous-Directrice générale de l'Organisation internationale du travail (OIT); et M. Xing Qu, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

22. Un résumé des discussions de groupe figure dans l'annexe au présent rapport.

Groupe de discussion 2 : Harmoniser les ressources financières et renforcer les capacités pour une civilisation écologique

23. Les participants au deuxième groupe de discussion étaient M. David Malpass, Président de la Banque mondiale ; M. Carlos Manuel Rodriguez, Administrateur principal du Fonds pour l'environnement mondial ; et M. Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement.

24. Un résumé des discussions de groupe figure dans l'annexe au présent rapport.

Groupe de discussion 3 : Promouvoir une action synergique pour la biodiversité, le climat, les terres et les océans

25. Les participants au troisième groupe de discussion étaient M. Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD); Mme Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC); M. Peter Thompson, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les océans; M. Bruno Oberle, Directeur général de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN); Mme Rebecca Lent, Secrétaire exécutive de la Commission baleinière internationale (au nom du Groupe de liaison des Conventions relatives à la diversité biologique).

26. Un résumé des discussions de groupe figure dans l'annexe au présent rapport.

27. Après les discussions de groupe de travail, Mme Josefa Cariño Tauli, jeune membre du Peuple Ibaloi-Kankanaey aux Philippines, a évoqué la nécessité d'une action urgente et transformatrice de la part de tous les acteurs. Elle a décrit le rôle constant des peuples autochtones dans la protection et la défense des terres, et a encouragé les décideurs à prendre des mesures pour garantir un environnement propre, sûr et sain, à la fois comme droit humain et pour mettre un terme aux comportements non durables du passé. La biodiversité et l'environnement font face actuellement à de nombreux défis, mais le mouvement en faveur du changement continue de grandir chez les jeunes, les communautés locales et d'autres encore, et elle a exhorté les dirigeants de la planète à faire preuve de leadership nécessaire pour avoir un cadre mondial de la biodiversité transformateur pour l'après-2020.

28. Résumant les discussions de groupe, le Président de la Conférence des Parties a déclaré que les êtres humains font partie de la nature et que des mesures pluridisciplinaires sont requises pour accomplir des progrès dans tous les domaines du développement durable. Il existe un large consensus au sujet du fait que la biodiversité constitue le fondement de l'économie et de la santé humaine, et, étant donné les graves difficultés présentées par l'appauvrissement de la biodiversité, il importe de s'engager à favoriser le développement durable, en encourageant la protection de la biodiversité et la civilisation écologique. Tous les représentants devraient s'engager à prendre des mesures concrètes pour réaliser le but de vivre en harmonie avec la nature. Il a souligné le besoin d'accroître la sensibilisation, depuis le niveau local jusqu'au niveau national, dans les organisations non-gouvernementales et le secteur privé, et auprès des médias et du public, afin de réaliser le but de vivre en harmonie avec la nature.

E. Tables rondes ministérielles

29. Deux tables rondes ont eu lieu le premier jour du segment de haut niveau, le 12 octobre 2021, l'une sur le thème « placer la biodiversité sur le chemin du rétablissement » et l'autre sur le thème « combler le déficit de ressources financières et garantir un moyen de mise en œuvre ». Deux autres tables rondes ont eu lieu le 13 octobre 2021, l'une sur « la conservation de la biodiversité et le développement durable » et l'autre sur « les connaissances, l'innovation et le partage des avantages ». Les résumés des discussions des tables rondes figurent dans l'annexe au présent rapport.

F. Plénière de clôture

30. La séance plénière de clôture, le 13 octobre 2021, a commencé par un compte rendu des coprésidents des tables rondes. Les résumés figurent dans l'annexe au présent rapport.

31. Le Président a ensuite présenté la Déclaration de Kunming sur la Civilisation écologique : bâtir un avenir collectif pour toute vie sur Terre, préparée par le Gouvernement de la Chine, après des consultations extensives auprès des autres Parties à la Convention. La déclaration constitue une puissante déclaration de volonté politique, en appui à la création d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et a été adoptée par acclamation (voir le texte de la déclaration dans le document CBD/COP/15/5/Add.1).

32. Après l'adoption de la Déclaration de Kunming, des déclarations ont été faites par les représentants du Costa Rica (au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes), de l'Islande (au nom de l'Australie, du Canada, des États-Unis d'Amérique, d'Israël, de Monaco, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et de la Suisse), de l'Inde (au nom du Groupe des pays de la région Asie-Pacifique), du Sénégal (au nom du Groupe des pays d'Afrique) et de la Slovaquie (au nom de l'Union européenne et ses États membres).

33. Des représentants régionaux se sont félicités de la Déclaration de Kunming comme étant une base robuste pour la poursuite des travaux sur l'élaboration d'un cadre mondial de la biodiversité ambitieux pour l'après-2020, qui contribue à la réalisation des trois objectifs de la Convention. Ils ont salué les engagements encourageants pris durant la semaine, tout en reconnaissant les défis qui restent à relever, à la fois pour parachever le cadre mondial puis pour le mettre en œuvre, et ils ont réaffirmé leur engagement en faveur de la forte ambition et de la coopération internationale demandées pour relever les défis futurs, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en synergie avec les Conventions de Rio et les besoins des pays en développement pour mettre en œuvre le cadre.

34. Des déclarations ont été faites également par les représentants de l'Alliance de la CBD, d'Amundi, de BirdLife International, du Caucus des femmes de la CBD, du Conseil international pour les initiatives locales environnementales (également au nom du Comité consultatif sur les gouvernements infranationaux et la biodiversité (coordonné par Régions4 et le Gouvernement du Québec), du Groupe de principaux gouvernements infranationaux pour la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (coordonné par la Préfecture d'Aichi), du Comité européen des régions et des Partenaires du Processus d'Edinbourg), du Forum international autochtone sur la biodiversité, du Mengiu Group, de Natura, du Réseau mondial des jeunes pour la biodiversité, et du Smithsonian Institute.

35. Les représentants des principaux groupes de parties prenantes se sont félicités également de la Déclaration de Kunming, laquelle reconnaît leurs rôles et contributions importants dans l'élaboration d'un cadre mondial de la biodiversité ambitieux pour l'après-2020, ainsi que ses engagements à cet égard. Ils étaient encouragés par le concept d'une civilisation écologique bâtissant un avenir collectif pour toute vie sur Terre, et ont indiqué d'autres domaines qu'ils souhaiteraient voir abordés dans le cadre mondial. Ils ont aussi réaffirmé leur engagement à travailler avec toutes les parties prenantes, à tous les niveaux, pour faire en sorte que le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 réalise les changements transformateurs requis.

36. La Secrétaire exécutive a ensuite prononcé une allocution de clôture. Elle a indiqué que les participants avaient entendu neuf chefs d'État et de gouvernement, 99 interventions de ministres et d'autres représentants de haut niveau venant de 97 pays, dans des discussions axées sur les préoccupations, les engagements et les actions requises pour placer la biodiversité sur le chemin du rétablissement d'ici à 2030. Il est évident que l'intensification de l'appauvrissement de la biodiversité envoie un message clair implorant une action urgente, et la question aujourd'hui est de savoir si les actions décidées seront à la hauteur des enjeux.

37. La Déclaration de Kunming est un pas dans la bonne direction, et les Parties entreprennent de négocier un cadre mondial de la biodiversité efficace pour l'après-2020, accompagné des ressources nécessaires correspondantes et d'un mécanisme efficace de suivi et d'examen. La déclaration énonce également les principaux éléments nécessaires pour réussir, notamment l'intégration ; la réorientation des subventions ; l'état de droit ; et la participation entière et effective des peuples autochtones et des communautés locales.

38. En notant que des engagements encourageants ont été annoncés par les chefs d'État et les ministres durant le segment de haut niveau, la Secrétaire exécutive a mis en avant l'engagement du Président Xi Jinping à renforcer les initiatives actuelles de la Chine pour protéger la biodiversité et lutter contre les changements climatiques, et pour mettre en place et contribuer généreusement au Fonds de Kunming pour la biodiversité; l'engagement conjoint du FEM, du PNUD et du PNUE pour soutenir l'élaboration des objectifs nationaux et leur intégration dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité; et l'annonce faite par le Japon de verser une contribution additionnelle au Fonds japonais pour la biodiversité. Elle a aussi mentionné les engagements pris pour la conservation de la nature dans le cadre de la préparation de la quinzième réunion de la Conférence des Parties, qui incluent : a) des annonces de financement de 5 milliards de dollars pour la protection et la conservation des terres, des eaux intérieures et des mers ; b) la multiplication par deux des financements externes pour la biodiversité alloués par l'Union européenne aux pays les plus vulnérables ; c) des investissements du Fonds vert pour le climat s'élevant à presque 9 milliards de dollars pour la restauration des écosystèmes ; d) des engagements de pays européens à consacrer 30 % de leur financement alloué au climat pour soutenir en même temps la biodiversité; et e) l'engagement de 75 établissements financiers à allouer 12 000 milliards d'Euros à la protection et la restauration de la biodiversité dans le cadre de leurs activités de financement et investissements. De tels engagements sont porteurs d'espoir.

39. Pour conclure, Mme Mrema a rappelé que la deuxième partie de la quinzième réunion sera une occasion historique de montrer l'exemple en ce qui concerne un accord mondial pour une action en faveur de la biodiversité. Il reste encore beaucoup à faire, et ceci nécessitera le soutien des peuples autochtones et

des communautés locales, des gouvernements infranationaux et des autorités locales, de la société civile, des jeunes, des femmes et des secteurs des entreprises et des finances. Pour réussir, tous devront travailler ensemble pour parvenir à des compromis inévitables et pour promouvoir des mesures qui procurent des avantages multiples aux populations et à la planète. Elle a demandé aux dirigeants d'être courageux, de montrer que leur pays était une force puissante pour le patrimoine commun de l'humanité, et de contribuer activement à la préparation de Kunming 2022.

40. M. Huang, dans son allocution de clôture, a indiqué que les déclarations, les discussions et le partage d'expériences durant le segment ministériel avaient fourni un robuste élan politique pour le processus d'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et avait stimulé la confiance dans les possibilités de protection de la biodiversité. Il a remercié les participants pour leur souplesse face aux défis posés par la pandémie de COVID-19 et pour leur participation et leur contribution active, qui avaient contribué à faciliter l'adoption de la Déclaration de Kunming et permis le succès de la réunion en ligne.

41. M. Huang a déclaré la clôture du segment ministériel de haut niveau à 16h55, le 13 octobre 2021².

² Les déclarations faites durant la séance de clôture du segment de haut niveau et qui ont été transmises au Secrétariat peuvent être consultées à l'adresse : <https://www.cbd.int/conferences/2021-2022/cop-15-hls/documents>, telles que reçues de la part de la Partie ou de l'observateur concerné.

Annexe

[à insérer]